



BUDGET 2019

VILLE

Le budget que nous vous proposons s'équilibre à **11 217 565 €** en fonctionnement et **3 049 634€** en investissement.

Notre budget 2019 est basé sur une augmentation très modérée de **+ 0,94%** pour les dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2018. Les recettes réelles de fonctionnement seront en augmentation de **+ 1,39%**. Le budget global en y incluant l'autofinancement est en augmentation de **+ 1,38%**. La stratégie financière de la Ville reste donc celle de la maîtrise des dépenses tout en mettant en œuvre un programme d'investissement recentré sur l'amélioration du cadre de vie des Caudebécaises et Caudebécais.

Bien que l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement soit modérée, nous allons poursuivre nos efforts de rationalisation, et nous allons continuer la mutualisation avec la Métropole et les autres communes, afin de continuer à faire des économies. Après 4 années d'une politique d'investissement très volontariste et afin de stabiliser l'emprunt, le volume des investissements sera modéré en 2019.

L'environnement des collectivités territoriales connaît depuis plusieurs années une mutation qui se poursuivra en 2019 avec la suppression progressive de la taxe d'habitation. Cette réforme concernera en 2020 environ 89% des foyers Caudebecais. L'Etat a annoncé qu'il compensera intégralement cette suppression. Nous sommes favorables à cette réforme bénéfique aux contribuables Caudebécais mais nous resterons vigilants quant au respect des engagements pris par l'Etat vis-à-vis des Communes.

Bien que l'environnement des collectivités territoriales soit complexe, **notre choix est de ne pas augmenter les impôts des Caudebecaises et Caudebecais pour la dixième année consécutive** et en gardant une offre élevée de service public.

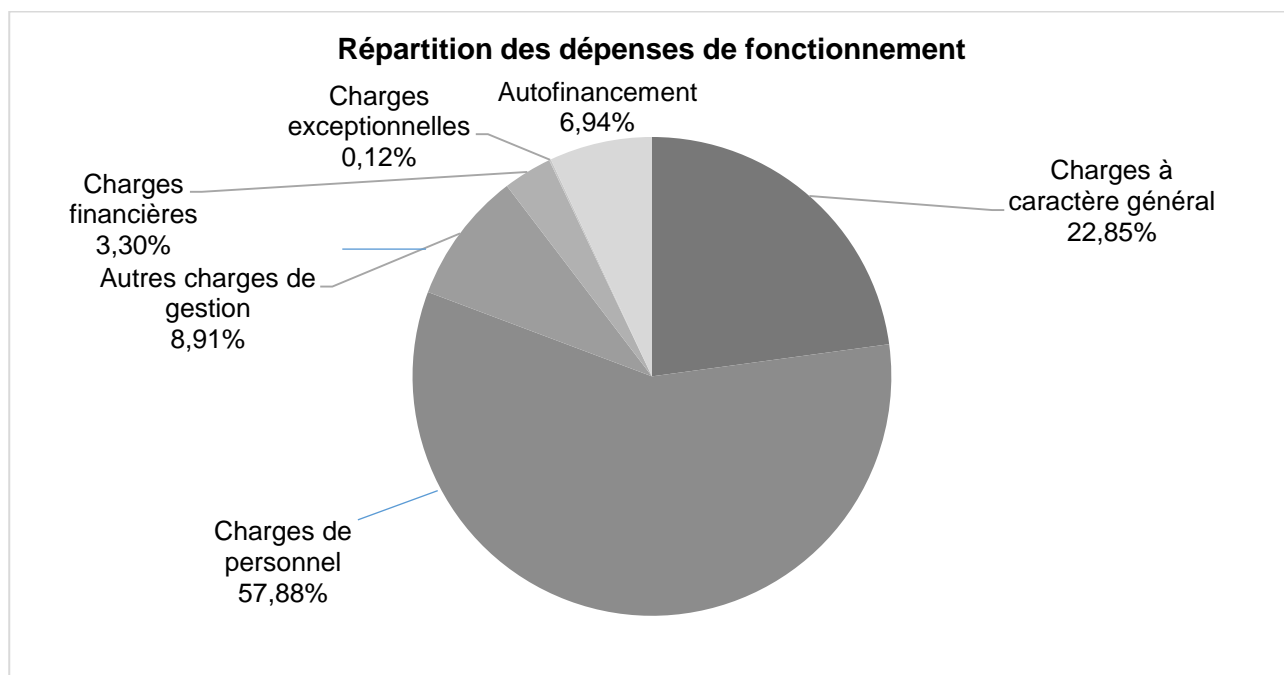
A travers ce budget, nous réaffirmons nos priorités : la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

BUDGET - FONCTIONNEMENT 2018 - 2019

DEPENSES	Chapitre	BP 2018	BP 2019	Evolution
	011 - Charges à caractère général	2 569 626 €	2 563 599 €	-0,23%
	012 - Charges de personnel	6 409 300 €	6 492 400 €	1,30%
	65 - Autres charges de gestion courante	972 296 €	998 044 €	2,65%
	66 - Charges financières	375 700 €	370 000 €	-1,52%
	67 - Charges exceptionnelles	14 250 €	14 750 €	3,51%
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	723 876 €	778 772 €	7,58%
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	11 065 048 €	11 217 565 €	1,38%

RECETTES	Chapitre	BP 2018		Evolution
	013 - Atténuations de charges	60 000 €	25 000 €	-58,33%
	70 - Produits des services	539 594 €	539 718 €	0,02%
	73 - Impôts et taxes	7 595 226 €	7 742 320 €	1,94%
	74 - Dotations, participations	2 716 282 €	2 696 100 €	-0,74%
	75 - Autres produits de gestion courante	126 609 €	146 097 €	15,39%
	76 - Produits financiers	24 756 €	22 130 €	-10,60%
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	2 581 €	1 500 €	-41,88%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	11 065 048 €	11 217 565	1,38%	

En dépenses :



1) L'éducation : 2 131 485 €.

2 044 942 € en section de fonctionnement et **86 543 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien du personnel nécessaire dans les écoles et la restauration scolaire. **(1 295 752 €)**
- Le financement des créneaux de natation pour les élèves. **(57 000 €)**
- 2 classes de découverte en faveur des écoles Paul Bert et Sévigné **(34 545 €)**
- Travaux dans les écoles cette année **(58 400 €)**
- Achat de matériel divers **(28 143 €)**

2) Le sport et la jeunesse : 1 595 925 €.

1 562 022 € en fonctionnement et **33 903 €** en investissement, pour notamment :

- Continuer à offrir des temps périscolaires de qualité.
- Accorder les moyens nécessaires aux centres de loisirs Corto Maltese, Clin d'Œil et Louise Michel et à la poursuite des camps d'été.
- Entretien de nos nombreux équipements sportifs.
- Subventions de fonctionnement aux clubs pour développer la pratique du sport **(112 400 €)**.
- Bourses « Champions de demain » pour nos jeunes sportifs prometteurs **(2 250 €)**.

3) La sécurité : 349 172 €.

345 788 € en fonctionnement et **3 384 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien d'un service de police de proximité et maintenance des équipements de vidéo-protection.
- La subvention à destination des habitants pour l'équipement en alarmes est reconduite (**3 000 €**).
- Poursuite de la prise en charge des animaux errants (**3 500 €**).

4) La culture : 1 077 400 €.

756 597 € en fonctionnement et **320 803 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien au même niveau des activités en faveur des seniors, notamment en faveur des seniors les plus modestes ou isolés.
- Poursuite de l'offre et de l'accès à la culture pour tous grâce au travail de la Médiathèque Boris Vian et de l'espace Bourvil et de sa programmation culturelle.
- Organisation de la fête de la ville qui rencontre chaque année beaucoup de succès : les 25 et 26 mai 2019.
- Création d'un espace de stockage et d'un parking pour la salle André Bourvil. (**280 000 €**)

5) Interventions sociales, logements et familles : 669 747 €.

Les interventions sont principalement effectuées par le CCAS. La subvention de la ville au CCAS est de **632 968 €**. Les interventions sociales visent notamment à :

- Favoriser l'accès des enfants à la restauration scolaire et aux centres de loisirs.
- Assurer l'accueil des tout petits à la halte-garderie.
- Assurer un service d'aide à domicile pour les personnes âgées.
- La gestion de la résidence autonomie Maurice Ladam.
- Venir en aide aux familles en difficulté.
- Lutter contre l'isolement des familles les plus défavorisées grâce au « projet loisirs famille ».
- Un budget de **3 000 €** est reconduit par le CCAS afin d'aider les administrés, notamment les plus jeunes, pour le passage du permis de conduire, selon des critères favorisant les plus modestes et la recherche d'emplois.

6) Administration générale de la collectivité : 6 140 314 €.

4 678 558 € en fonctionnement et **1 461 756 €** en investissement, dont notamment :

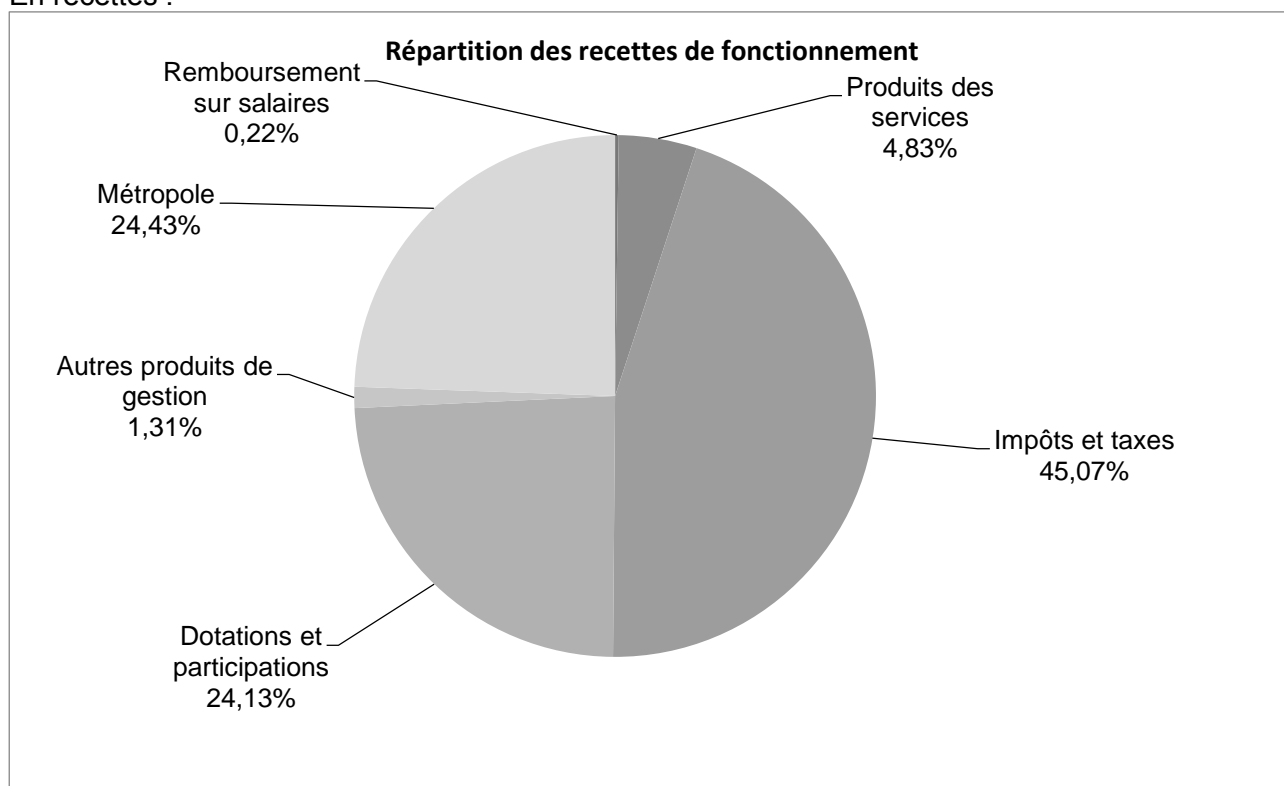
- Ce chapitre comprend le fonctionnement des services administratifs de la ville, des services techniques, la maintenance des bâtiments, la mise à jour du réseau informatique et téléphonique ainsi que le remboursement des emprunts (**1 030 000 €**) et des intérêts (**370 000 €**).
- **14 000 €** sont prévus pour la première tranche d'engazonnement du cimetière.

7) Aménagement et services urbains, environnement : 2 249 644 €.

1 134 949 € en fonctionnement et 1 114 695 € en investissement, dont notamment :

- Réhabilitation de la friche industrielle des anciens Tissages de Gravigny et la création d'un pôle dédié à la culture et à la formation (**948 000 €**)
- Reconstitution des subventions pour la rénovation des façades en centre-ville (**10 000 €**).
- Aménagement de l'Îlot Jules Ferry et construction de logements en accession à la propriété pour favoriser la mixité sociale.
- Début de la construction de la maison médicale.
- Augmentation du budget alloué à la propreté urbaine avec notamment la poursuite de la prestation du passage d'une balayeuse professionnelle dans les rues de la Ville, maintien du budget pour le fleurissement et l'embellissement de la Ville.

En recettes :



1) Impôts et Taxes : 5 034 808 €

Notamment :

- Les recettes des impôts locaux sont prévues à hauteur de **4 403 727 €**. **Pour la 10^e année consécutive les taux des impôts votés par la Ville n'augmenteront pas en 2019.** La suppression de la taxe d'habitation pour 89% des Caudebecais se poursuivra avec la prise en charge de 65% du montant de cette taxe par l'Etat sur les avis de 2019.
- Les taux de la taxe sur l'électricité restent inchangés en 2019 pour un montant d'environ **175 000 €**.
- Les taxes sur les droits de mutation sont évaluées à **150 000 €**, en fonction du marché immobilier actuel.

2) Dotations et participations : 2 696 100 €

- Le concours financier de l'Etat via la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est estimé à **2 201 000 €** et se décompose comme suit :
 - La Dotation Forfaitaire des Communes sera équivalente à 2018, soit un montant de **1 519 000 €**.
 - La Dotation de Solidarité Urbaine est évaluée à **617 000 €**.
 - La Dotation Nationale de Péréquation est estimée à **65 000 €**.
- Participation de la CAF pour les accueils de loisirs : **91 000 €**.
- Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle est évalué à **93 000 €**.
- Les compensations de l'Etat pour les impôts locaux sont estimées à **131 860€**.

3) Métropole Rouen Normandie : 2 707 512 €

- Les concours de la Métropole, toujours très dynamiques en notre faveur, sont évalués à **2 707 512 €** et se décomposent comme suit :
 - L'attribution de compensation de la Métropole sera en hausse d'environ **11 669 €** pour atteindre **1 963 358 €**.
 - La dotation de solidarité communautaire est évaluée à **584 154 €**, en hausse de **61 636 €**.
 - Le Fonds National de Péréquation Communal et Intercommunal (FPIC) est estimé à environ **160 000 €**.

4) Les produits des services : 539 594 €

Les principaux tarifs concernant les centres de loisirs et le périscolaire ainsi que les tarifs culturels resteront stables en 2019. Concernant la restauration scolaire, la baisse des tarifs (sur les deux premières et quatre dernières tranches) mise en place en septembre 2018 sera maintenue pour un effort financier de **26 500 €** en année pleine. Les montants principaux sont notamment :

- La restauration scolaire : **347 560 €**.
- Les centres de loisirs et le périscolaire : **99 288 €**.
- Les recettes des activités culturelles : **67 920 €**.

A noter que l'ensemble des tarifs de la Ville ne seront pas augmentés en 2019.

5) Les atténuations de charges : 25 000 €

Remboursements lié aux 2 contrats en parcours emploi compétences ainsi que du fonds national de compensation du supplément familial de traitement.

6) Les autres produits : 146 097 €

Notamment :

- Principalement les locations des cases commerciales et des logements communaux.

7) Les recettes d'investissement : 3 584 254 €

Notamment :

- Le FCTVA est évalué à **220 000 €**
- Les subventions d'équipement sont évaluées à **111 150 €**
- Les amortissements : **723 170 €**
- Cessions de terrains : **224 712 €**
- Virement de la section de fonctionnement : **55 602 €**
- Emprunts nouveaux : **1 682 000 €** en inscription budgétaire. Cependant le besoin de financement après l'affectation des résultats 2018 est estimé à **1 300 000 €**. L'accroissement de l'endettement serait alors limité à environ **270 000 €**.

L'action de la municipalité s'articulera à nouveau en 2019, autour des axes prioritaires de notre projet de mandat que sont la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

Plusieurs projets structurants pour la Ville sont en cours : travaux de la maison médicale, début des travaux de l'Îlot ferry et la réhabilitation des Tissages de Gravigny.

Dans ce contexte, la majorité municipale continuera à se mobiliser pour :

- Une nouvelle fois, ne pas augmenter les taux communaux d'imposition.
- Poursuivre la politique d'investissement pour améliorer la qualité de vie et soutenir l'économie.
- Recourir à l'emprunt de façon responsable.
- Pérenniser et moderniser le service public rendu aux habitants.